

Paris, le 24 Novembre 1806. 337

Bureau  
des Beaux Arts.

RÉPONSE à  
a Lettre d

ENREGISTREMENT  
à l'arrivée N.º 96  
au départ N.º 10

Le Ministre de l'Intérieur,

A Monsieur Susée, Directeur de l'École  
Française des Beaux Arts à Rome,

Avis du départ des  
Élèves qui ont reçu  
l'ordre de se rendre  
à Rome, /

Je vous prévient, Monsieur, que j'ai donné  
ordre aux Élèves qui ont remporté cette année  
les grands Prix, de faire leurs dispositions pour  
être rendus à l'École de Rome au Premier  
Janvier prochain.

Ce sont MM. Boisselier, Peintre,

Giraud, Sculpteur,

Dédeban, Architecte,

Richomme, Graveur,

Boutellier, Compositeur Musicien.

J'ai également donné ordre de se rendre à  
l'École à MM. Doublen et Gasse, qui remportèrent  
l'année dernière les premiers Prix de Composition  
Musicale. Mais, pour ne point dépasser par  
la suite le nombre de cinq Compositeurs de



admis à la Pension, j'ai décidé que M. Gasse  
ne resteroit que trois ans à l'École, et que  
M. Dourlen, qui auroit dû partir il y a un an,  
ne feroit que quatre ans de Pensionnaires. De  
cette manière, la Classe des Musiciens sera  
complète dans trois ans, et ne pourra jamais  
avoir plus de cinq Pensionnaires.

J'ai arrêté qu'à l'avenir tous les Artistes,  
qui auront remporté les Grands Prix, seront  
tenus de partir pour l'École de Rome au  
premier Novembre de l'année de leur couronnement.

Je vous salue,

Cranguez





337 338

3. Doin

Monsieur

Musée Directeur de l'École  
Française des Beaux-Arts,  
M. de Linterieu

Rome

